

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
O11 Charges à caractère général	2 641 974,39 €	2 656 703,10 €	2 954 174,78 €	3 010 072,00 €	2 881 465,13 €
O12 Charges de personnel	3 830 307,03 €	3 993 305,53 €	4 014 497,62 €	4 383 904,50 €	4 356 427,99 €
65 Charges de gestion courante	1 057 478,89 €	982 429,62 €	934 389,42 €	1 016 196,87 €	990 185,81 €
O14 Atténuation de produit	1 200 560,23 €	1 253 935,47 €	1 185 617,15 €	1 132 074,00 €	1 122 629,20 €
66 Charges financières	38 032,17 €	73 830,46 €	65 565,64 €	53 000,00 €	52 309,52 €
67 Charges exceptionnelles	15 386,17 €	14 285,59 €	2 585,32 €	5 000,00 €	2 443,55 €
68-6878 Provisions semi budgétaire	16 980,00 €	- €	- €	3 852,00 €	3 852,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	8 800 718,88 €	8 974 489,77 €	9 156 829,93 €	9 604 099,37 €	9 409 313,20 €
6521-Subvention équilibre budget annexe ZAE Foncière	29 941,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
042- Amortissements / cessions	321 970,44 €	482 292,74 €	459 440,50 €	495 000,00 €	491 725,38 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	490 779,17 €	
TOTAL GENERAL	9 152 630,54 €	9 456 782,51 €	9 616 270,43 €	10 589 878,54 €	9 901 038,58 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 2 881 465,13 € (-2,46% par rapport au CA 2024) :

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 28 243 € pour la régie sur une année scolaire complète (4 mois en 2024) du service de restauration scolaire de l'école intercommunale d'Oëlleville (compensé en recette par les communes du Xaintois sous la forme d'attributions de compensation) ;
- + 27 058 € pour le musée intercommunal de la lutherie et de l'archèterie, notamment pour la réalisation d'un documentaire sur la transmission (subventions à 80% de la DRAC et du Ministère de la Recherche) ;
- + 9 307 € pour le renouvellement de l'exposition du musée intercommunal de la musique mécanique ;
- + 12 716 € pour les stades intercommunaux ;
- + 17 766 € pour la réalisation du projet de territoire ;
- + 102 129 € pour le service intercommunal de collecte des ordures ménagères (carburant, traitement, différents contrats de prestation de services, formations, vêtements de travail, travaux divers...) ;
- + 16 000 € pour le Club d'entreprise intercommunal en partenariat avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) ;
- - 37 119 € de combustibles, à noter qu'à compter de juin 2025 l'achat du gaz à prix variable (actuellement achat du gaz à prix fixe à un PEG de 75,48) (pour mémoire PEG moyen annuel de 40 en 2023 et PEG moyen annuel de 112 en 2022) ;
- - 73 143 € d'électricité (- 42 402 € du fait de rattachements de factures liés à l'exercice 2024 et - 22823 € liés au chauffage en 2024 des bungalows pendant les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité de l'école intercommunale d'Oëlleville). A noter une baisse constante des consommations (624 MWh en 2025, 713 MWh en 2024, 735 MWh en 2023 et 713 MWh en 2022) ;
- - 24 813 € pour les actions du CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Culturelle) notamment du fait du rattachement sur l'année 2024 de la résidence de territoire (subventions à 70%) intitulé « Nature et Paysage » sur le secteur de la petite Sibérie ;

- - 27 843 € pour la médiathèque et ludothèque intercommunale (déménagement et rachat d'ouvrages suite aux travaux en 2024) ;
- - 12 576 € pour le cinéma intercommunal Rio ;
- - 10 520 € de charges pour la copropriété du centre d'activités de l'Aéropôle Sud Lorraine ;
- - 17 378 € pour la zone d'activités économiques Saint Maurice (réalisation en 2024 de travaux de voirie et d'une esquisse de réaménagement global de la voirie de la zone d'activités) ;
- - 7 697 € d'études réalisée en 2024 pour le réseau de chaleur ;
- - 24 086 € de commande de sacs jaunes ;
- - 15 303 € de pose d'enrobés à la déchèterie intercommunale ;
- - 45 086 € d'entretien matériel pour le service intercommunal de collecte des ordures ménagères ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 4 356 427,99 € (+8,52 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- Les éléments contextuels (loi de Finances, diverses annonces gouvernementales, etc.) : augmentation de 3 points de la CNRACL : + 46 681 € ;
- Les éléments internes :
 - Le Glissement Vieillesse Technicité : + 67 217 € ;
 - La reprise en direct de certains agents de transport scolaires depuis septembre 2025 : + 11 800 € ;
 - Des remplacements divers (France Service, déchèterie, entretien, ...) : + 37 270 € ;
 - L'impact sur une année scolaire complète (4 mois en 2024) du service périscolaire et restauration scolaire à l'école de Oëlleville : + 76 419 € ;
 - Le développement de la mutualisation des services (secrétaires de mairies) (coût neutre) : + 24 500 € ;
 - Le recrutement d'un chargé de mission Santé Sécurité Prévention (financé à 70% par l'ARS et la Ville de Mirecourt) : + 50 000 € ;
 - L'embauche du chargé de mission de Transition Ecologique (financé à 50% par l'ADEME) : + 43 000 € ;

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 990 185,81 € (+5,97 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont principalement constituées par les subventions aux associations, les contributions aux structures partenaires et les indemnités et formations des élus (132 093 €).

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 7 000 € de subvention à Vosges TV (uniquement pour l'année 2025) ;
- + 14 623 € de logiciels ;
- + 20 000 € de subvention pour l'organisation du Symposium de Sculptures Monumentales 2025 (dont 10 000 € à la charge des communes qui auront des statues) ;
- + 10 000 € de subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme intercommunal pour l'achat d'un logiciel de réservation en ligne ;
- + 38 702 € de rattachement de charges de transport scolaires 2024 ;
- - 7 922 € de subvention à l'association Atchoum chargée du transport solidaire ;
- - 21 594 € de subvention aux Foyers Ruraux du fait de la mise en place de la régie du service de restauration scolaire et périscolaire de l'école intercommunale d'Oëlleville ;
- - 11 642 € de subventions à la crèche intercommunale Pap'illon ;

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 1 122 629,20 € (-5,31% par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées par le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR = 195 274 €), les Attributions de Compensation (AC) versées aux communes (913 853,45 €).

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes : la mise en place du service commun de secrétariat général de mairie et l'impact de la refacturation des frais de fonctionnement du service de restauration scolaire de l'école intercommunale d'Oëlleville.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 52 309,52 € (-20,22 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts, dont les ICNE (intérêts courus non échus).

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 2 443,55 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations diverses de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions semi-budgétaires d'un montant de 3 852 €

Ces dépenses sont obligatoires afin de constituer une provision pour couvrir des risques futurs.

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2025 : 9 409 313,20 euros

Chapitre 042 Amortissements et cessions d'un montant de 491 725,38 €

Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2025 de 9 901 038,58 euros (=9 409 313,20 € + 491 725,38 €)
--

LES RECETTES

RECETTES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
70 Produit des services du domaine	1 139 040,61 €	1 741 789,29 €	1 364 573,80 €	1 257 573,00 €	1 304 807,78 €
73 Impôts et taxes	5 704 675,25 €	6 233 953,91 €	2 700 356,46 €	2 805 000,00 €	2 827 512,83 €
731 Impositions directes			3 683 776,00 €	3 703 398,00 €	3 762 850,00 €
74 Dotations et participations	2 417 010,25 €	2 695 806,97 €	2 555 558,18 €	2 519 913,87 €	2 741 008,01 €
75 Autres produits gestion courante	56 430,07 €	64 457,64 €	93 236,67 €	80 909,50 €	104 745,89 €
77 Produits exceptionnels	33 250,96 €	115 358,19 €	70 673,28 €	30 216,00 €	23 739,30 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	14 156,13 €	- €	- €	- €	0,00 €
O13 Atténuation de charges	426 976,10 €	188 623,25 €	73 129,86 €	96 817,00 €	90 126,57 €
76 Produits financiers	0,06 €	6 052,50 €	22 395,40 €	- €	
TOTAL RECETTES REELLES	9 791 539,43 €	11 046 041,75 €	10 563 699,65 €	10 493 827,37 €	10 854 790,38 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	121 082,75 €	137 874,08 €	134 778,77 €	155 000,00 €	151 357,66 €
Excédent : 002	3 090 199,73 €	3 267 158,02 €	3 861 457,14 €	4 098 647,90 €	4 098 647,90 €
TOTAL GENERAL	13 002 821,91 €	14 451 073,85 €	14 559 935,56 €	14 747 475,27 €	15 104 795,94 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 304 807,78 € (-4,38 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- les remboursement de personnels du budget annexe Assainissement pour 39 807 € ;
- les remboursements des Syndicats pour le service intercommunal de secrétaires pour 37 832 € ;
- le service périscolaire de l'école d'Oëlleville pour 45 005 € ;
- les équipements culturels intercommunaux : 203 296 € (dont 103 329 € pour le cinéma RIO, 47 277 € pour l'école de musique intercommunale, 36 664 € pour le musée de la lutherie et 11 930 € pour le musée de la musique mécanique) ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- les équipements sportifs intercommunaux (essentiellement la Piscine : 172 900 €) ;
- la refacturation des logiciels mutualisés : 15 404 € pour le logiciel de comptabilité et de gestion des ressources humaines à la Ville de Mirecourt et 13 634 € pour le logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien ;
- le service ordures ménagères (redevances et autres produits : 721 686 €)

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées à l'imputation dans les attributions de compensation du service commun de secrétariat général de mairie et à une baisse de fréquentations sur certains équipements (cinéma et piscine notamment).

Chapitre 73 Impôts et Taxes d'un montant de 2 827 512,83€ (+4,71 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- les attributions de compensation versées par les communes membres au titre des transferts de charges et des services communs (1 026 078,27 € dont 880 848,50 € par la commune de Mirecourt) ;
- une fraction de TVA de l'Etat au titre de la compensation de la Taxe d'Habitation supprimée (949 212 €) ;
- une fraction de TVA de l'Etat au titre de la compensation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) supprimée (516 452 €) ;
- le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC : 307 156 €) ;
- la taxe de séjour (24 880,56€) ;

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées à l'imputation dans les attributions de compensation du service commun de secrétariat général de mairie.

Chapitre 73I Impositions directes d'un montant de 3 762 850 € (+2,15 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI = 200 000€), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (1 384 555 €), les taxes foncières (652 133 €), de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) (952 301 €), de la taxe d'habitation additionnelle (31 648 €), de la Taxe sur les surfaces commerciales (TaSCom) (158 183€) et des IFR (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) (314 400 €) et des rôles supplémentaires (corrections d'années antérieures pour 68 076 €, dont 24 515 € taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEITLD) qui sera reversé aux communes membres en 2026).

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées aux rôles supplémentaires (corrections d'années antérieures) pour 68 076 €.

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 2 741 008,01 € (+7,26 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par la dotation globale de fonctionnement (1 186 582 €), la compensation de l'Etat du fait de la mesure de diminution de moitié des taxes foncières des établissements industriels (440 498 €) et d'autres compensations, subventions et participations diverses.

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 14 559 € de dotation globale de fonctionnement ;
- + 8 343 € de subvention de la CAF pour le périscolaire de l'école d'Oëlleville (année scolaire complète) ;
- + 9 303 € d'aides de la CAF pour la ludothèque (travaux de réaménagement en 2024) ;
- + 11 200 € de subventions de l'Etat pour le dispositif des colos apprenantes ;
- + 25 000 € de subventions de l'ARS pour la réalisation du Contrat Local de Santé ;
- + 9 629 € de subvention de la CAF pour le dispositif Ambiance tes vacances ;
- + 24 092 € de subventions de l'Etat pour le poste de chargé de mission bâti dégradé ;
- + 7 654 € de subventions LEADER pour l'achats de récupérateurs d'eau de pluie ;
- + 32 151 € de subventions ADEME pour le poste de chargé de mission transition écologique ;
- + 195 318 € pour le service intercommunal de collecte des déchets (+ 15 277 € de subvention LEADER pour l'achats de composteurs, + 175 143 € de soutien des éco-organismes imputables aux exercices 2023 et 2024) ;
- - 21 000 € de subventions pour les actions du Musée de la Lutherie (subventions perçues en 2024) ;
- - 29 155 € de subventions pour les actions de l'atelier Gérôme (subventions perçues en 2024) ;
- - 73 041 € de subventions pour les Maisons France Services (73 943 € avaient été perçus en 2024 au titre de l'année 2023) ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- - 24 108 € de subventions pour le Club intercommunal des commerçants et pour le Forum de l'emploi et de l'économie (subventions perçues en 2024) ;

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 104 745,89 € (+12,34 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par les revenus des locations (16 814 €), les recettes des Maisons France Service (6 441 €), les Certificats d'Economies d'Energies suite aux travaux réalisés (22 955€). A noter une recette exceptionnelle de 13 679 € correspondant à l'attribution individuelle de la fraction des quotas du produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 23 739,30 € (-66,41% par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par des annulations de mandats sur exercices antérieurs, d'admission en non valeur de créances, ainsi que des produits exceptionnels divers (remboursements d'assurances, etc.),

La variation s'explique essentiellement par la cession d'un véhicule pour 13 259 € en 2024.

A noter que ces recettes sont variables d'une année à l'autre, notamment en fonction des cessions et des remboursements d'assurances.

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 90 126,57 € (+23,24 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont principalement constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents. Ces recettes sont variables d'une année à l'autre.

TOTAL DES RECETTES REELLES 2025 : 10 854 790,38 euros

Soit un excédent des opérations réelles de 1 445 477,18 euros

(épargne brute = recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042 Amortissements des subventions d'un montant de 151 357,66 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit des opérations d'ordres de 340 367,72 euros

(= 491 725,38 € de dépenses d'ordres – 151 357,66 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2025 : 1 105 109,46 euros

(= 1 445 477,18 € d'excédent des opérations réelles - 340 367,72 € de déficit des opérations d'ordres)

Chapitre 002 Excédent N-I de 4 098 647,90 €

**Soit un TOTAL des recettes de Fonctionnement 2025 de
15 104 795,94 euros**

(= 10 854 790,38 € + 151 357,66 € + 4 098 647,90 €)

RESULTAT DE CLOTURE 2025 de 5 203 757,36 euros

=

Recettes de fonctionnement de 15 104 795,94 €

-

Dépenses de fonctionnement de 9 901 038,58 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. Niveau d'épargne du BUDGET PRINCIPAL

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
Epargne de gestion	990 789,23 €	1 028 852,72 €	2 145 382,44 €	936 380,70 €	1 472 435,36 €	920 252,00 €	1 497 786,70 €
Epargne brute	951 316,66 €	990 820,55 €	2 071 551,98 €	863 780,70 €	1 406 869,72 €	863 252,00 €	1 445 477,18 €
Epargne nette	598 354,56 €	638 038,06 €	1 689 570,06 €	550 180,70 €	1 091 682,99 €	582 252,00 €	1 164 940,88 €
Epargne nette corrigée	598 354,56 €	491 038,06 €	1 113 596,06 €	550 180,70 €	1 091 682,99 €	582 252,00 €	921 721,88 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette et des charges pluriannuelles de nos chaudières.
- L'épargne nette corrigée correspond à l'épargne nette diminuée des éventuelles recettes exceptionnelles (175 143 € de soutien des éco-organismes) ou des recettes imputables à des exercices antérieurs (rôles supplémentaires corrections d'années antérieures pour 68 076 €).

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

	BP 2025	REALISE	ENGAGE	TOTAL R+E
CHAP 16 - 1641 - Emprunts	281 000,00 €	280 536,30 €	0,00 €	280 536,30 €
CHAP 16 - 165-711/712 Dépôts et cautionnement	1 500,00 €	83,81 €	0,00 €	83,81 €
20-204-21-23-45-13-OPNI : DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS	3 804 735,76 €	3 092 183,90 €	219 008,69 €	3 311 192,59 €
Subvention d'équilibre au budget annexe ZAE	84 591,00 €	84 590,97 €		84 590,97 €
TOTAL DEPENSES REELLES	4 171 826,76 €	3 457 394 98 €	219 008,69 €	3 676 403,67 €
O40 -139... Subvention d'équipement	155 000,00 €	151 357,66 €	0,00 €	151 357,66 €
O41 -Opérations Patrimoniales	150 000,00 €	93 412,58 €	0,00 €	93 412,58 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	305 000,00 €	244 770,24 €	0,00 €	244 770,24 €
DEFICIT INV N-1 (001)	873 081,86 €			873 081,86 €
TOTAL GENERAL	5 349 908,62 €	3 702 165,22 €	219 008,69 €	4 794 255,77 €

A noter : un taux de réalisation des investissements de plus de 87%

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 280 536,30 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitres 20-204-21-23-45-13-OPNI Dépenses d'investissements par opérations d'un montant de 3 311 192,59 € (dont 219 008,69 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 2 138 667,17 € pour les travaux sur les équipements sportifs intercommunaux (dont 26 184 € de maîtrise d'œuvre du stade d'athlétisme intercommunal à Mirecourt, 1 953 763,49 € pour les travaux du terrain de football synthétique intercommunal Lucien Scheibel, 32 262,85 € pour le terrain de football intercommunal de Poussay, 87 883,12 € pour le COSEC intercommunal et 38 573,71 € de matériel et travaux divers) ;
- 33 611,13 € pour l'école intercommunale d'Oëlleville (dont 13 104 € d'étude pour la végétalisation de la cour d'école) ;
- 53 751,89 € d'achat de mobiliers, de logiciels, copieurs et matériel informatique ;
- 249 188,01 € pour le service de collecte des ordures ménagères et déchèteries (dont 102 468,01 € pour du matériel, des travaux et équipements divers, 21 720 € d'étude de tarification incitative, 125 000 € pour l'acquisition d'un terrain pour le réaménagement de la déchèterie intercommunale) ;
- 29 498,60 € pour le musée intercommunal (expertise patrimoniale, instruments, ...) ;
- 167 418,82 € pour la médiathèque intercommunale (65 320,60 € de travaux de restructuration de la médiathèque intercommunale, 102 098,22 € d'achat de mobiliers) ;
- 14 025 € pour l'école de musique intercommunale (instruments, matériels et équipements divers, ...) ;
- 49 136,51 € pour le cinéma intercommunal Rio (dont 26 623,03 € de mise aux normes sécurité et 10 520 € de projecteurs) ;
- 22 717,92 € pour le réaménagement de la cour de la crèche intercommunale Les Ptis Diabiles ;
- 69 723,74 € pour la maîtrise d'œuvre du Pôle d'Echange Multimodal intercommunal de la Gare de Mirecourt ;
- 41 280 € d'audit pour la labélisation Climat Air Energie ;
- 155 255,24 € de travaux pour l'opération d'autoconsommation des ombrières de la piscine intercommunale ;
- 16 160 € pour les aides aux entreprises et les zones économiques intercommunales ;
- 24 772,29 € de matériels et équipements divers pour les services techniques intercommunaux ;
- 32 681,60 € pour un véhicule pour les services techniques intercommunaux ;
- 21 600 € d'étude de transfert de la compétence eau potable ;
- 148 869,48 € de fonds de concours pour les projets d'investissements des communes de la CCMD ;
- 27 294 € pour la mise en place d'une pompe à chaleur au centre d'activités de l'Aéropôle Sud Lorraine ;

Subvention d'équilibre au Budget annexe ZAE d'un montant de 84 590,97 €

Ci-dessous un focus sur le budget annexe ZAE :

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENT							
		BP 2025	CFU 2025			BP 2025	CFU 2025
3555-O40	STOCK FINAL	725 189,33 €	739 799,11 €	001	Excédent d'inv N-1		
				3555-O40	STOCK INTIAL	628 463,21 €	643 071,55 €
OO1	déficit d'investissement	0,00 €	0,00 €				
1641	Rembt capital emprunt	0,00 €	0,00 €	168751	Avance de la CCMD	84 590,97 €	84 590,97 €
168751	rembt avance Budget Principal CCMD	0,00 €	0,00 €	O21	Virement Sec Fonct	12 135,15 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		725 189,33 €	739 799,11 €	TOTAL GENERAL		725 189,33 €	727 662,52 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
		BP 2025	CFU 2025			BP 2025	CFU 2025
6015	terrain SCI MANI Rétrocession 1487M2	25 279,00 €	25 279,00 €				
605	Travaux	86 056,90 €	86 056,90 €				
total 011		111 335,90 €	111 335,90 €				
71355- 042	intégration stock INITIAL	628 463,21 €	643 071,55 €	71 355 042	STOCK FINAL	725 189,33 €	739 799,11 €
65588	Régularisation centimes TVA	5,00 €	0,99 €	7015	VENTE GIRPAV AA 35 DE 8656 M2		
O23	Virement section d'investissement	12 135,15 €	0,00 €	7015	VENTE LOT 2 - 2 764m²	0,00 €	0,00 €
				7015 01/PARCEL	VENTE LOT 4 - 1406m2	23 902,00 €	23 902,00 €
				757361	Subvention équilibre	2 847,93 €	0,00 €
				75888	Terrain SCI MANI		2 842,93 €
				002	EXCEDENT N-1	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		751 939,26 €	754 408,44 €	TOTAL GENERAL		751 939,26 €	766 544,04 €

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2025 : 3 676 403,67 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 151 357,66 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Chapitre 041 Opération patrimoniales d'un montant de 93 412,58 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 244 770,24 €

Déficit d'investissement N-I d'un montant de 873 081,86 €

**Soit un TOTAL des dépenses d'investissement 2025 de
4 794 255,77 euros**

=

Dépenses réelles de 3 676 403,67 euros

+

Opérations d'ordres de 244 770,24 euros

+

Déficit d'investissement N-I de 873 081,86 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2025	REALISE	ENGAGE	TOTAL R+E
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	845 017,23 €	845 017,23 €	0,00 €	845 017,23 €
10 FCTVA (10222-01)	427 676,95 €	532 830,56 €	0,00 €	532 830,56 €
10226 - TAXE AMENAGEMENT	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13-Subventions investissement	2 924 323,48 €	1 604 294,75 €	1 165 136,27 €	2 769 431,02 €
16-Emprunt CAF	14 111,79 €	14 111,79 €	0,00 €	14 111,79 €
Remboursement fond résistance COVID	0,00 €	329,82 €	0,00 €	329,82 €
TOTAL RECETTES REELLES	4 214 129,45 €	2 996 584,15 €	1 165 136,27 €	4 161 720,42 €
O40 - 28 Amortissement des biens/cessions	495 000,00 €	491 725,38 €	0,00 €	491 725,38 €
O41-OP Patrimoniales	150 000,00 €	93 412,58 €	0,00 €	93 412,58 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	645 000,00 €	585 137,96 €	0,00 €	585 137,96 €
O21 Virement section Fonc.	490 779,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	5 349 908,62 €	3 581 722,11 €	1 165 136,27 €	4 746 858,38 €

Chapitre 1068 Excédents de fonctionnement capitalisé d'un montant de 845 017,23 €

Chapitre 10 Dotations et fonds divers d'un montant de 532 830,56 €

Ces recettes sont constituées par le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

Article 10226 Taxe d'aménagement des zones d'activités économiques de 0 €

Chapitre 13 Subventions d'investissement d'un montant de 2 769 431,02 € (dont 1 165 136,27 € de restes à réaliser)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 1 419 051,31 € de subventions pour les travaux du terrain de football synthétique intercommunal Lucien Scheibel ;
- 1 044 721,92 € de subventions pour les travaux de la rénovation de l'école intercommunale d'Oëlleville et d'attributions de compensation d'investissement des communes du Xaintois pour la création de son restaurant scolaire ;
- 11 074,19 € de subventions du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (Fiphfp) pour l'aménagement d'un poste de travail ;
- 21 960 € de subventions pour l'étude de tarification incitative de collecte des ordures ménagères ;
- 30 162 € pour l'étude de programmation des musées ;
- 87 852 € pour les travaux de restructuration de la médiathèque intercommunale ;
- 10 365,17 € pour le cinéma ;
- 47 931,49 € de fonds vert (aide exceptionnelle dans le cadre du PCAET = verdissement de la flotte auto) pour l'acquisition de 2 véhicules électriques ;
- 11 520 € de subventions pour la maîtrise d'œuvre du Pôle d'Echange Multimodal de la Gare de Mirecourt ;
- 42 336 € de subventions pour l'audit de labélisation Climat Air Energie ;
- 21 926,78 € de subventions pour les travaux de l'opération d'autoconsommation des ombrières de la piscine intercommunale ;
- 6 930 € de subventions pour l'étude de transfert de la compétence eau potable.

Chapitre 16 Emprunt d'un montant de 14 111,79 €

Ce montant correspond à prêt à taux 0% de la CAF pour les travaux de rénovation de l'école intercommunale d'Oëlleville.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

TOTAL DES RECETTES REELLES 2025 : 4 161 720,42 euros

Soit un excédent prévisionnel des opérations réelles de 485 316,75 euros

Chapitre 040 Amortissements des biens et des opérations de cessions de 491 725,38 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations patrimoniales 93 412,58 €

Soit un total des opérations d'ordres de 585 137,96 €

**Soit un TOTAL des recettes d'investissement 2025 de
4 746 858,38 euros**

=

Recettes réelles de 4 161 720,42 euros + Opérations d'ordres de 585 137,96 euros

**Soit un besoin de financement de la section d'investissement 2025 de
- 47 397,39 euros**

=

Dépenses totales de 4 794 255,77 euros

-

Recettes totales de 4 746 858,38 euros

**Soit un résultat cumulé 2025 de
5 156 359,97 euros (à reporter au BP 2026)**

=

RESULTAT DE CLOTURE de fonctionnement 2025 de 5 203 757,36 euros

+

Besoin de financement de la section d'investissement 2025 de - 47 397,39 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

4. La dette du BUDGET PRINCIPAL

Emprunt	MONTANT DU PRET	DUREE	PERIODE	Taux	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2025
Achat ECB Poussay	280 000,00 €	12,5 ANS	du 1/4/2012 au 1/7/2024	Euribor 3 mois 1.051%	0 €	0 €	0 €
Bâtiment OM, crèche Ptits Diabls, FC camping car	1 720 000,00 €	15 ANS	du 1/09/2013 au 1/06/2028	Euribor 3 mois 1.051%	106 073,00 €	2 263,95 €	0 €
Aire GDV	300 000,00 €	20 ANS	du 25/10/2009 au 25/07/2029	4,39%-TX FIXE	15 000,00 €	2 880,94 €	56 250,00 €
Bâtiment Dompaire	175 625,00 €	20 ANS	du 5/12/2010 au 5/09/2030	2,51%-TX FIXE	9 787,27 €	1 408,65 €	49 985,60 €
Prêt compl. Bâtiment Dompaire	354 775,00 €	20 ANS	du 1/2/2011 au 1/11/2030	3,46%-TX FIXE	20 310,29 €	4341,99 €	112 742,40 €
Piscine interco	1 500 000,00 €	20 ANS	du 31/03/2019 au 31/12/2038	1,44%-TX FIXE	71 075,74 €	15 375,94 €	1 023 271,59 €
Ecole et cantine Oëlleville	1 000 000,00 €	20 ANS	du 31/03/2023 au 31/12/2042	3,05%-TX FIXE	50 000,00 €	26 878,13 €	850 000,00 €
Ecole et cantine Oëlleville	33 160,00 €	4 ANS	du 01/06/2025 au 01/06/2028	0%	8 290,00 €	0 €	24 870,00 €
TOTAL GENERAL	5 363 560.00 €				280 536,30 €	53 149,60 €	2 117 119,59 €

Capital restant dû au 31/12/2025 : 2 117 119,59 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) **serait de 1,46 années.**

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

5. Niveau des taux d'imposition de l'année 2025

- taxe d'habitation : **4,98 %** (Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans).
- taxe sur le foncier bâti : **3,72 %** ;
- taxe sur le foncier non bâti : **3,84 %** ;
- cotisation foncière des entreprises unique : **28,29 %** (taux cible de convergence, calculé à partir de la moyenne pondérée des taux de CFE des communes membres de la CCMD) ;
- taxe GEMAPI : **200 000 €** ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **13,30 %**. Ce taux ne concerne pas le territoire des 32 communes incluses dans le périmètre du SICOTRAL.